

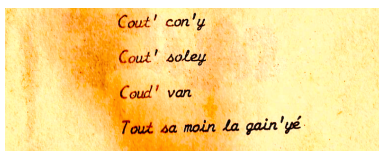
<http://7lameslamer.net/creole-un-coup-de-congne-sans-k-1601.html>



Zourné internasional lang ek kiltir kréol

Créole : un « Coup de Congne » sans K !

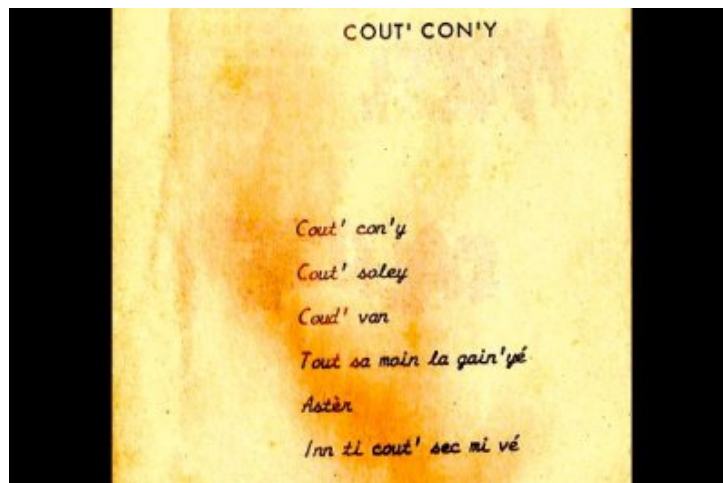
- La Réunion - Economie et société -



Date de mise en ligne : samedi 27 octobre 2018

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Depuis la tendre enfance, j'entends parler de « Cout' Con'y ». Un poème en créole de Jean-Claude Legros. Écrit en 1960 sans un seul K, « Cout' Con'y » résiste au temps. Histoire de ce « Cout' Con'y » qui, plus de 50 ans après, résonne toujours avec autant de force. Et de vérité. Paroles, musique et vidéo !



Scission sur la question identitaire

Le 28 octobre 1983, a été instituée une « **zourné internasionale** lang ek kiltir kréol ». Le mouvement « bannzil kréyol » émerge aux Seychelles en 1979 et jette les bases d'une revendication internationale : la reconnaissance de la langue et de la culture créoles.

Mais ce combat est bien plus ancien. Voici l'histoire d'un épisode qui, non seulement a précédé « bannzil kréyol » mais a galisé le chemin. Cela se passe au tout début des années 60... à Paris.

Dans le milieu étudiant réunionnais, une scission éclate sur la question identitaire. Une branche progressiste décide de faire entendre sa voix et prend le nom de UGECR (Union Générale des Etudiants Créoles Réunionnais).



Couverture au 1er n° du "Rideau de Cannes".

« Sortir La Réunion du joug colonial »

« **L'UGECR affirmera sa volonté** de sortir La Réunion du joug colonial, écrivent Alain Armand et Gérard Chopinet [1]. Le problème de l'identité réunionnaise est au centre des débats, débats que la revue « Le Rideau de Cannes », qui paraîtra entre 1961 et 1963, extériorisera ».

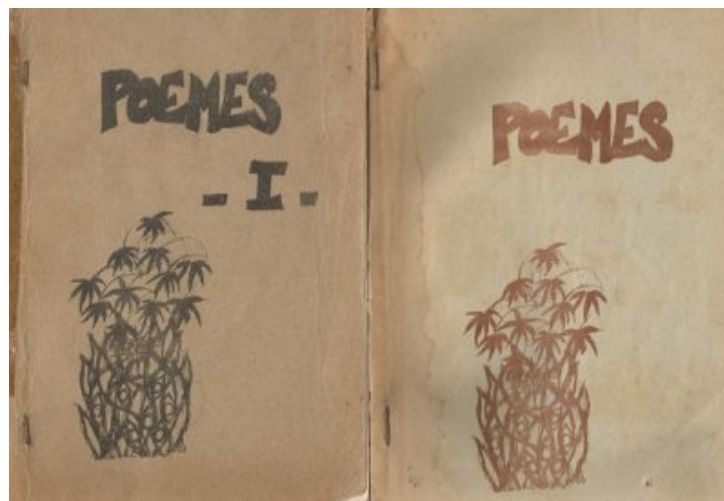
À la tête de l'UGECR et du « **Rideau de Cannes** », se trouve un homme : Jean-Claude Legros. Dans la dynamique qui se crée alors, les protagonistes ont pour noms : Boris Gamaleya, Roger Thédora, Françoise Lambert, Georges-Marie Lépinay, Marie-Claude Thazard, Carlo Rivière, Jean-Claude Nurbel, Jeannette Valmyr, Léon Vienne, Louis Payet, Élie Hoarau, Bernadette Lakermance, Philippe Legros, Claude Lorion, Christian Dambreville, Alexis Pota, etc.



« Des novateurs qui ont tracé la voie »

« **Nous nouons des relations avec le monde**, raconte Georges-Marie Lépinay [2]. Nos frères de colonisation : la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France [FEANF], l'association des étudiants de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane, l'association des étudiants d'origine malgache [AEOM]. Les relations ne sont pas forcément simples car chacun défend « sa » conception de la décolonisation et de la reconstruction de « sa » société d'origine ».

La démarche n'en est pas moins féconde. Les fondateurs du mythique « Rideau de Cannes » seront plus tard qualifiés de « novateurs qui ont tracé la voie de la promotion de la langue créole et de la littérature réunionnaise » [3]. À l'heure où l'on célèbre la « *zourné internasional lang ek kiltir kréol* » et où l'on parle de « *zarboutan* », il convient, comme un juste retour des choses, de leur rendre l'hommage auquel ils ont droit. De leur vivant ! Et cela, même si, sous le couvert de la modestie, ils ont cultivé, chacun à sa manière, une qualité bien peu partagée : la discrétion.



« Jean-Claude Legros, un des précurseurs »

Entre février 1961 et juillet 1963, « **Le Rideau de Cannes** » a publié en tout et pour tout quatre numéros. Avec les moyens du bord. C'est à dire très peu de moyens. Mais avec une énergie contagieuse et fertile. Voici quelques exemples pris au hasard des sujets développés dans cette revue : « *Avez-vous lu Parny ?* », « *Créole ou Zoreil* », « *Le scandale des bourses* », « *Ordonnance et colonialisme* », « *La répression contre les étudiants* », « *Notes et réflexions sur notre parler créole* », « *Deux siècles d'esclavage* », « *Instruments de musique créole* »...

« **Le « Rideau de Cannes** » de si mauvaise réputation dans les milieux « officiels » et « bien pensants », ici, certains, toujours bien intentionnés, l'appelant par dérision « Rideau de fumée » ou « Rideau de bambous », raconte Georges-Marie Lépinay qui poursuit à propos de Jean-Claude Legros : (...) *Le créole dans « Le Rideau de Cannes », c'est lui ! Les poèmes, c'est encore lui ! La pièce de théâtre, c'est toujours lui ! Les études sur le créole, aussi... Il est dans ce domaine un des précurseurs. Avec le maître entre tous, Boris Gamaleya. Ne s'embarrassant ni de K, ni de ké, ni de ki pour écrire notre langue, évitant tout de même les « Cout' Con'y », s'occupant simplement d'écrire, de produire* ».



Jean-Claude Legros, à l'époque où il écrit "Cout' Con'y".

« **Cout' Con'y** » / « Kou't Kon'y » / « Coup de congne » !

Voici donc évoqué le fameux « **Cout' Con'y** ». Le poème tellement mythique qu'on le croyait écrit avec des K : « *Kou't Kon'y* » ! Mais non. Composé en 1960, il est publié pour la première fois en 1969 dans un recueil collectif

intitulé « *Poèmes* », supplément de la revue « *Réalités et perspectives réunionnaises* » [4]. Une rareté. Ce n'est qu'en 2005 qu'il est enfin republié dans « *Ou sa ou sava mon fra, Paroles pays* ».

Pour la petite confiance, si Jean-Claude Legros, l'auteur de ce poème créole, devait aujourd'hui, publier à nouveau ce texte, il choisirait une autre graphie que celle d'origine, [graphie qui n'est sans doute pas figée, elle non plus] : « *Coup de congne* » !

Nathalie Valentine Legros

[1] « *La littérature réunionnaise d'expression créole, 1828-1982* », Alain Armand, Gérard Chopinet, L'Harmattan, 1984.

[2] Préface de « *Ou sa ou sava mon fra, Paroles pays* », recueil de poèmes de Jean-Claude Legros, novembre 2005.

[3] « *La littérature réunionnaise d'expression créole, 1828-1982* », Alain Armand, Gérard Chopinet, L'Harmattan, 1984.

[4] Auquel participait notamment Axel Gauvin.